

Généralités :

- L'inscription est obligatoire.
- Les concurrents devront être en possession d'une carte de pêche en cours de validité.
- Les participants mineurs ne pourront concourir qu'avec une autorisation parentale signée et datée, à nous remettre le jour du concours. Les participants de moins de 12 ans doivent être accompagnés d'un adulte.
- Chaque concurrent devra respecter les autres compétiteurs, le règlement ainsi que les consignes des commissaires, du comité et du jury.
- Les participants devront respecter l'intégrité de la faune et de la flore (et pas uniquement des poissons). Tout manquement à ces règles de bonne conduite sera sanctionné.
- Un smartphone avec appareil photo et capable de les transmettre est obligatoire pour chaque participant.
- En participant à cet événement, les compétiteurs cèdent leur droit à l'image.

Temporalité :

- La compétition se déroule en une manche de 5 h 30. Aucun poisson ne pourra être mesuré passé cette durée, et les compétiteurs devront être rentrés.
- Tout retard sera sanctionné par le comité d'arbitrage → 50 points par minutes et disqualification passé 10 minutes.
- L'organisateur peut annuler ou interrompre la manifestation si la sécurité des participants ne peut être assurée, notamment en raison des conditions météorologiques.

Parcours :

- Les limites de pêche seront présentées à l'ensemble des concurrents lors d'un briefing le jour de l'épreuve. Elles seront matérialisées sur le terrain par tout moyen choisi par les organisateurs. Un aperçu du parcours est disponible dans l'onglet "carte" sur FISHANDYOU, mais celui-ci peut évoluer.
- L'organisateur indiquera clairement, et signalera si nécessaire, les zones spéciales à l'intérieur de la zone de pêche : réserves de pêche, zones interdites d'accès, secteurs dangereux, lignes à haute tension, etc.

Équipements et mode de pêche :

- La compétition se déroule exclusivement au lancer, au leurre artificiel, dans toutes ses variantes. Toutefois, la pêche à la mouche n'est pas autorisée. L'usage des appâts vivants est interdit.
- En action de pêche, chaque participant ne pourra utiliser qu'une seule canne équipée d'un moulinet. Cependant, chaque concurrent pourra transporter au maximum deux cannes pendant l'épreuve.
- L'utilisation d'une épuisette à manche est conseillée pour sortir le poisson de l'eau. Les « fish-grips » ou pinces à poissons sont interdits. Les épuisettes métalliques sont également interdites.
- La pêche en marchant dans l'eau ou depuis une embarcation (float-tube, barque, etc.) est strictement interdite.

Poissons pris en compte :

Sont considérés comme valides les poissons vivants appartenant aux espèces suivantes :

- o Brochet
- o Sandre
- o Black-bass
- o Silure
- o Aspe
- o Chevesne
- o Perche
- o Truite
- o Barbeau

Mesure et comptage :

- La longueur retenue est la longueur totale du poisson, exprimée en millimètres.
- La mesure s’effectue de l’extrémité de la bouche fermée jusqu’à l’extrémité de la nageoire caudale, ventre du poisson vers le bas de la toise, et bouche côté 0.
- Le calcul des points s’effectue comme suit : **1 mm = 1 point**
- Un bonus de **500 points** sera attribué lorsqu’un quota de 6 poissons toutes espèces confondues sera atteint. Exemple : 2 brochets, 2 perches et 2 chevesnes.
- Un bonus supplémentaire de **500 points** sera attribué pour les poissons atteignant au minimum les tailles suivantes

Espèces	Brochet	Sandre	Truite	Black-Bass	Perche	Barbeau	Silure	Chevesne	Aspe
Bonus de taille	80 cm	70 cm	35 cm	45 cm	40 cm	60 cm	150 cm	50 cm	70 cm

- Lorsqu’un poisson est capturé, le concurrent devra enregistrer la photo de sa prise sur la toise, conformément aux indications, directement sur l’application FISHANDYOU.
- Après la mesure, le poisson devra être remis immédiatement à l’eau afin de garantir les meilleures chances de survie. Seuls les poissons capturés par la gueule et remis à l’eau vivants et en bon état seront considérés comme valides.
- Les commissaires veilleront au bon déroulement de cet autocontrôle. Toute fraude ou tentative visant à gagner du temps sera sanctionnée selon sa gravité par le comité d’arbitrage.
- Les compétiteurs seront classés selon le total des longueurs obtenues. Chaque millimètre correspond à un point. Le vainqueur sera le compétiteur ayant obtenu le plus grand nombre de points. En cas d’égalité entre deux concurrents, le plus grand nombre de poissons validés départagera les participants.